



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité
et de l'eau

Dossier suivi par : Chantal BICHLER
Tél. : 03 87 34 33 27
Fax : 03 87 34 33 23
Mél : chantal.bichler@moselle.gouv.fr
Réf. : CBI

Objet : **Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant le lotissement le Clos
Saint-Blaise à Mécleuves**

PJ : **Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification**

**Monsieur le Maire
de MECLEUVES
2 rue de la Fontaine romaine
57245 MECLEUVES**

Metz, le 27 août 2014

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Aménagement du lotissement le Clos Saint-Blaise à MECLEUVES

Ce dossier a été déposé par : EURL « les Vignottes » domiciliée 10 rue des Augustins
à METZ.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2014-00109**» en date du 27 août 2014, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La chargée de mission police de l'eau

Chantal BICHLER